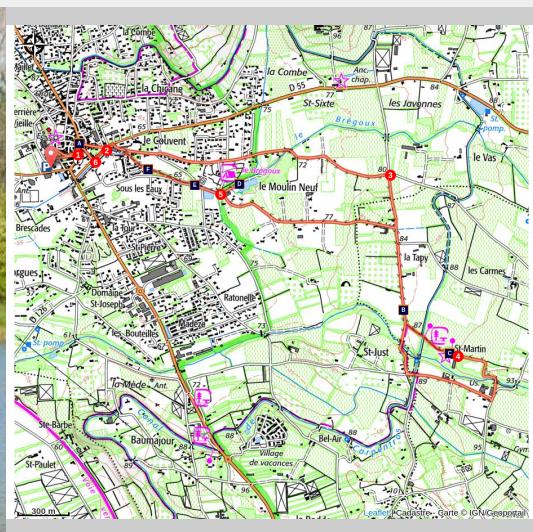


AUBIGNAN - Cultures du Comtat et Chapelle Saint-Martin

Aubignan



Etang du Moulin Neuf (©Sylvie Arnoux)

Ce circuit agréable s'éloigne rapidement de l'ambiance urbaine pour offrir une balade paisible au cœur des vignes et des vergers de cerisiers et de pommiers.

« Je découvre les cultures du Comtat Venaissin lors de cette balade. À Aubignan, j'apprends que le village était à l'origine tourné vers les producteurs de greffés et la viticulture, avant de se diversifier grâce au canal de Carpentras. Le lycée agricole Louis Giraud y mène des recherches pour adapter les cultures au climat et à l'influence du Mont Ventoux. En chemin, je fais une pause nature à la chapelle Saint-Martin de Serres, puis je termine par un moment de fraîcheur à l'étang du Moulin Neuf ». Sylvie, Sylvain, Christine et Isabelle, membres de la commission municipale en charge du tourisme.



Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

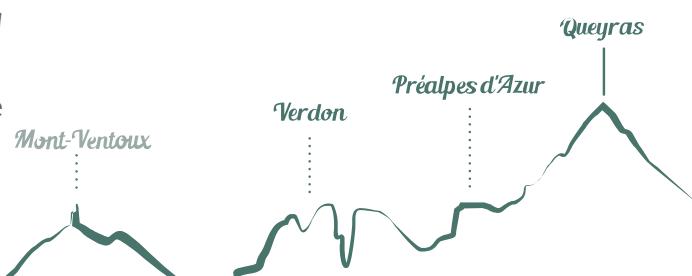
Longueur : 8.4 km

Dénivelé positif : 53 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Patrimoine et histoire, Produits du terroir



Itinéraire

Départ : Parking Chrysostome André, Aubignan

Arrivée : Aubignan

Balisage :  Non balisé

Depuis le parking, remonter puis tourner à droite rue Aubanel, tourner à gauche puis passer sous la grande porte, puis longer sur la droite le tour des remparts.

1- Remonter à gauche puis tourner à droite sous la porte. Traverser l'Avenue Frédéric Mistral et continuer dans la rue d'en face.

2- À la grande route, tourner à gauche puis à droite et continuer sur la route, puis sur le chemin du Vas. Continuer à travers les vergers jusqu'à la prochaine intersection.

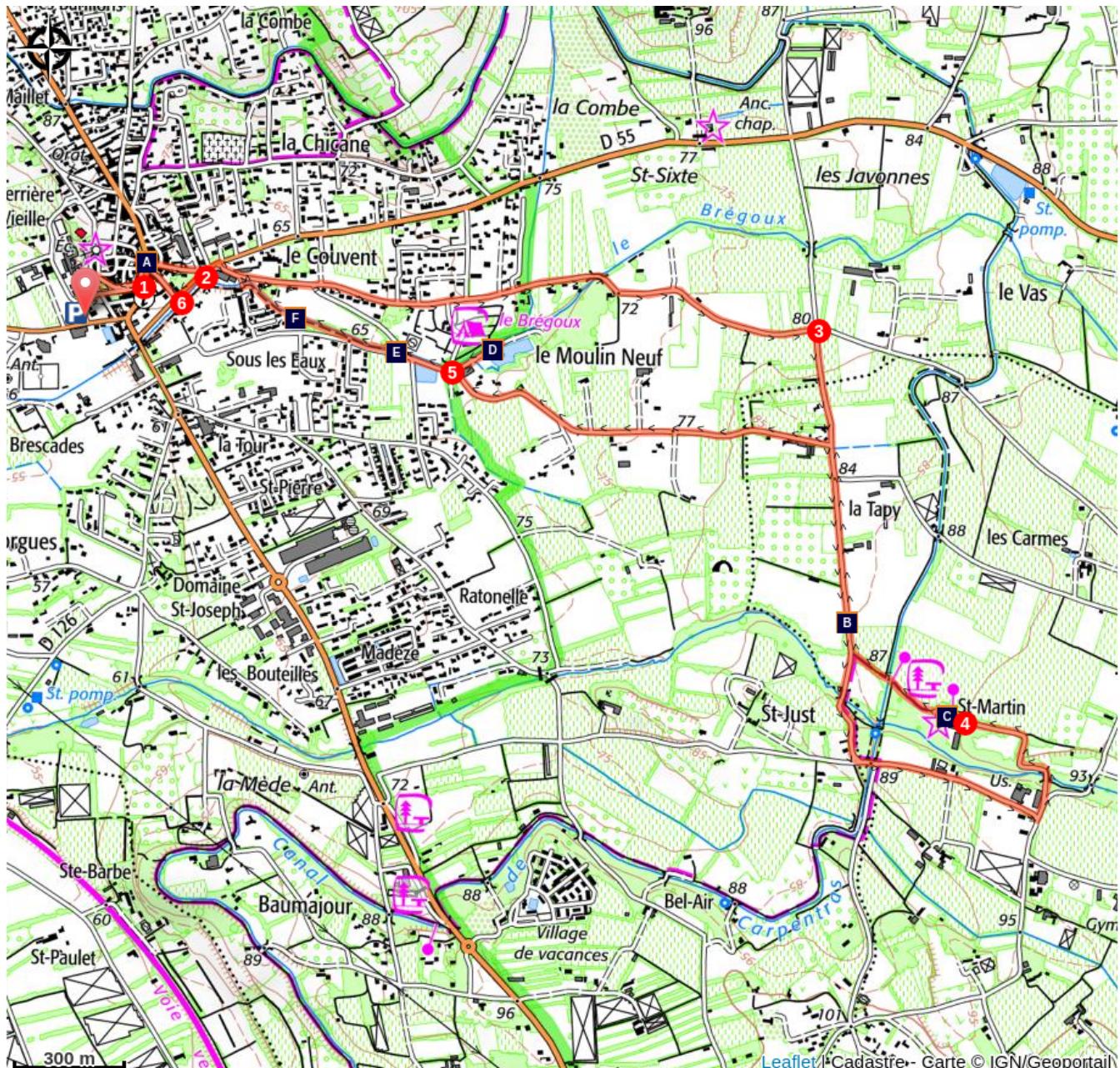
3- Tourner à droite sur Chemin de St Martin puis rester sur la route goudronnée, traverser le pont et passer devant l'usine puis emprunter le chemin à gauche vers la Chapelle saint-Martin.

4- Après le Chapelle, retrouver le Chemin de Saint martin dans l'autre sens, puis tourner à droite sur le Chemin du Moulin Neuf.

5- Tourner à droite pour faire un aller-retour à l'étang du Pont Neuf. Au canal rester sur le sentier à gauche de la rivière. Au pont traverser pour rejoindre le Chemin du Moulin Neuf, puis retourner à gauche et descendre à gauche sur le boulevard.

6- Prendre la première à droite puis redescendre à gauche sur l'Avenue, puis encore à gauche l'Avenue de l'Abbé Arnaud pour rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



La cabanette et les remparts (A)
 Chapelle Saint-Martin (C)
 Le Brégoux (E)

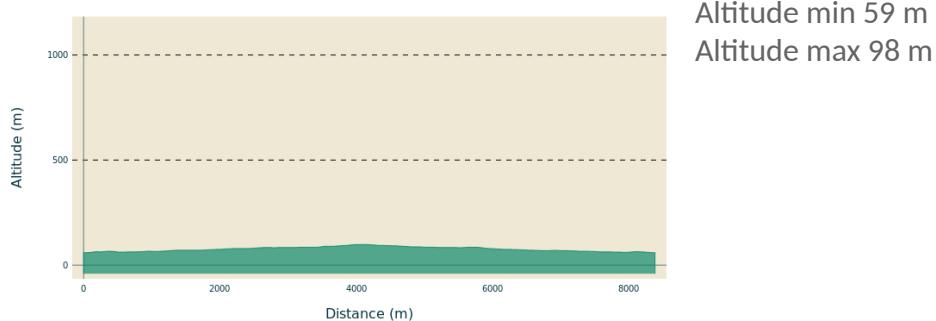
L'agrivoltaïsme (B)
 L'étang du Moulin Neuf (D)
 Le canal de Carpentras (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- CHASSE : en période de chasse, je porte des vêtements de couleur vive, je me signale clairement et je respecte la signalétique mise en place par les chasseurs.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique



Accès routier

Depuis Carpentras par la D7.

Parking conseillé

Parking Chrysostome André, Aubignan

ℹ Lieux de renseignements

OTI Ventoux provence - Aubignan



Hôtel-Dieu, place Anne-Benoîte Guillaume, 84810 Aubignan

aubignan@ventouxprovence.fr

Tel : +33 (0)4 90 62 65 36

<http://www.ventouxprovence.fr>

Sur votre chemin...



💡 La cabanette et les remparts (A)

La Porte de France est caractéristique des constructions du Moyen-Âge : on observe des mâchicoulis (coursière de pierre en surplomb) et un chaînage d'angle à harpe (pierres plus importantes posées aux angles). Elle jouxte une tour quadrangulaire avec horloge, surmontée d'un élégant campanile en fer forgé. Troisième élément de cette ouverture dans les remparts : la Cabanette, bâtiment de 1728 de même largeur que la tour. Ses arches servaient d'abri aux voyageurs lorsque les portes de la ville étaient closes, et elle est devenue au fil du temps un lieu de sociabilité incontournable d'Aubignan.

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



💡 L'agrivoltaïsme (B)

L'installation agrivoltaïque permet de protéger les cultures de cerisiers contre les effets du changement climatique. Grâce à différents capteurs situés au sol, dans l'air et au niveau des feuilles, les persiennes mobiles pivotent en fonction des besoins des plantes et des conditions météorologiques. Le calcul est fait par une intelligence artificielle. Le projet est situé sur un domaine exploité par le lycée agricole Louis Giraud, et le verger de cerisiers entame une transition pour être labellisé en agriculture biologique (projet en partenariat avec la Région Sud, propriétaire du domaine).

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



💡 Chapelle Saint-Martin (C)

La chapelle Saint-Martin a été édifiée au XVI^e siècle dans le style roman. Elle faisait partie des bâtiments de la propriété de la famille Sobirats, dans leur domaine du hameau de Serres.

Cette famille, d'origine espagnole, s'installe dans le Comtat Venaissin à la suite de l'arrivée des papes à Avignon. Le dernier descendant a légué l'ensemble de ses biens à la commune de Carpentras, qui transforma le domaine en lycée agricole. Elle est inscrite aux monuments historiques depuis 1971. Le bas-relief sur la façade principale représente Saint-Martin à cheval, partageant son manteau avec un mendiant.

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



〰️ L'étang du Moulin Neuf (D)

En 1984, la municipalité fait l'acquisition d'un terrain quartier du Moulin Neuf, pour la réalisation d'un espace vert et d'un plan d'eau, en bordure du Brégoux qui l'alimente par une prise d'eau. L'étang du Moulin Neuf voit le jour. Il devient un lieu bucolique très apprécié. Il offre aux amateurs la possibilité de pratiquer la pêche en toute liberté en se munissant d'une carte de pêche sur place. Prévoir son matériel. L'association « Lou Pescadou de l'étang du Moulin Neuf » gère le lieu.

Ce lieu de promenade et de relaxation est aussi ouvert aux non pêcheurs et l'on peut y observer la faune et la flore locales.

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



〰️ Le Brégoux (E)

Aubignan a sur son territoire un réservoir de biodiversité, l'Espace Naturel Sensible de Belle Ile. Le canal de Carpentras et les cours d'eau sont essentiels pour permettre le déplacement, la chasse ou la reproduction des espèces nocturnes. Aubignan est traversée par quatre cours d'eau à réaction rapide en cas de pluie (le Brégoux, la Mède, la Salette et le Rioulas) et par certains de leurs affluents. Des inondations majeures peuvent se produire. Si la crue de référence retenue actuellement est celle des 21 et 22 septembre 1992, plusieurs autres inondations majeures se sont produites dans le passé.

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



〰️ Le canal de Carpentras (F)

Surmontant les difficultés, Louis Giraud, conseiller général de Vaucluse, achève la construction du canal en 1869 sur 66 km de Mérindol jusqu'à la rivière de l'Aygues, au nord d'Orange. Cela permet alors de doubler les terres cultivables. L'écoulement est gravitaire (pente 25 cm par km). Le canal a révolutionné l'agriculture du Comtat Venaissin : il permit aux cultivateurs de surmonter les crises du XIXe siècle (phylloxéra, ruine des commerces de la garance et de la soie) par une spécialisation dans des cultures nécessitant à la fois la chaleur et une eau abondante : fruits, légumes et fleurs.

Crédit photo : ©Sylvie Arnoux



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

